

M^c Ribet a plaidé l'acquiescement de Guébin

« LA JUSTICE INTÉGRALE, A-T-IL DIT, CONSISTE A NE PAS FAIRE PAYER LES INNOCENTS A LA PLACE DES VRAIS COUPABLES »

Paris, 9 janvier. — La quarante-huitième audience est consacrée aux plaidoiries.

M^c Maurice Ribet présente la défense de Paul Guébin, pilier, selon l'expression du ministre public, de l'escroquerie de Bayonne.

En termes légers, M^c Maurice Ribet présente le directeur de la « Confiance foncière », dont, dit-il, la qualité dominante était la bonté. Il était bienveillant, toujours attentif aux petits, aimé de son personnel et de ses collaborateurs. Un cortège d'amis, Messieurs les Jurés, accompagnent Guébin au moment où il commence à se défendre.

On remarque, en effet, dans la salle de nombreuses personnes qui, jusqu'ici, n'avaient pas assisté aux audiences.

« Mon client, poursuit M^c Ribet, a été arrêté sur un faux rapport de l'inspecteur Bonny, qui le présentait comme un nabab gorgé des faveurs de Stavisky. »

M^c Ribet répond ensuite aux accusations de Stavisky.

« On cherche à faire condamner un homme, dit-il, afin d'atteindre les caisses de sa Compagnie. Ce n'est pas grand et ce n'est pas beau.

L'avocat déclare que la preuve de la bonne foi de Guébin en ce qui concerne ses opérations avec le Crédit de Bayonne n'est pas moins grande.

Et le défendeur, avec conviction et minutie, commence sa démonstration dont le sujet pourrait être le suivant : « A Bayonne tout était régulier en droit et tout irrégulier en fait. Comment Guébin se serait-il douté de quelque chose ? »

On attend ensuite un portrait de Stavisky, personnage dont la vie fut double, sachant utiliser les hommes et les couronner.

M^c Ribet n'insiste pas, car la vie du célèbre aventurier a été tant de fois

contée. Il revient à la personnalité de Guébin qui présente comme une « poire ». Il orie l'innocence de son client en faisant appel aux témoignages de ceux qui ont vu Stavisky quelques instants avant sa fuite. Hayotte, M^c Stawisky, Gaston Bonnaure, qui ont déclaré rapportant une phrase de l'escroc : « Guébin est innocent. »

M^c Ribet lit une lettre de M^{me} Suzanne Avril, rapportant une conversation qu'elle eut en 1933, en passant en voiture, par hasard, devant l'immeuble de la « Confiance », rue Drouot : « Il y a dans cette maison, dit Stavisky à sa confidente, un homme que j'ai abominablement trompé. »

M^c Maurice Ribet a terminé.

Sa péroraison est brève, ramassée, aussi éloquent qu'ému.

« On a arrêté Guébin parce qu'il était une cible facile. Dans une affaire où était intéressée l'épargne publique, il représentait les compagnies d'assurance pour rembourser.

« Nous voulons, Messieurs les Jurés, une justice plus haute. Vous cherchez des responsables et des coupables : il y en a, à foison, ailleurs, dans d'autres milieux et Guébin, ce pauvre homme, est là. Considérez que vous avez le devoir d'exprimer un vœu ou vous souligner l'absence des responsables du scandale. La justice intégrale consiste à ne pas faire payer des innocents à la place des vrais coupables. »

Des amis de l'accusé applaudissent la salle.

M^c Félix Kanouf, deuxième défendeur de Paul Guébin, s'associe, en quelques éloquentes paroles, à la plaidoirie de son confrère et demande l'acquiescement du directeur de la « Confiance ».

Le président Barnaud lève l'audience. Il est 17 heures 15.

On attendra, vendredi, les plaidoiries de M^{me} Alfred Dominique et Pierre Lorvel en faveur d'Albert Dubarry et de M^{me} Alexandre Zévaco, pour Gilbert Romagnolo.

Le conflit italo-éthiopien

Les Ethiopiens annoncent une victoire dans Fogad

HARRAR, 9 JANVIER. — On annonce officiellement que les troupes du gouverneur de Bait, sous le commandement du major Tafari, ont livré bataille à un détachement italien à Kerella, faisant un grand nombre de tués et de blessés et s'emparant d'un poste de T.S.F.

Le village de Kerella, est situé sur l'ouébi Chobelli, entre le 42° et le 43° méridien, exactement au Sud-Ouest de Danané, dont les Italiens ont annoncé la prise récemment.

française ne constituent pas un fait qui puisse laisser supposer une entente entre les marines anglaise et française. On se refuse à voir une pointe quelconque dirigée contre l'Italie dans ces mouvements navals, auxquels on ne voit aucun caractère politique. Cependant, la presse qui consacre une place importante aux commentaires que ces mouvements ont suscités, ne s'empêche pas de souligner ce qu'elle appelle une « étrange coïncidence ».

« La Tribuna » fait suivre le communiqué publié par le ministre de la Marine française du commentaire suivant : « Que faut-il en conclure ? Il faut prendre acte du démenti donné, sous une forme aussi catégorique, par le Gouvernement français. Mais il faut ajouter que l'opinion italienne ne parviendra pas à oublier facilement qu'au mois d'août, au moment où la flotte britannique fut concentrée dans la Méditerranée, le Gouvernement de Londres donna à plusieurs reprises, des assurances et des explications du même genre, dans le but de faire croire que cette concentration était simplement due à la nécessité d'effectuer des exercices. »

Mais à Rome on déclare tout ignorer

Rome, 9 janvier. — On ignore tout à Rome dans les milieux officiels de l'information d'origine éthiopienne suivant laquelle les troupes du gouverneur de Bait auraient livré bataille à un détachement italien à Kerella et auraient fait de nombreux tués et blessés.

Comment les Ethiopiens ont interprété l'éclipse de lune

Addis-Abeba, 9 janvier. — Des pluies abondantes sont signalées sur tous les points du territoire. A Harrar, notamment, l'état du terrain rend les communications particulièrement difficiles. Les habitants de Dessalé estiment qu'il s'agit du début de la petite saison des pluies, laquelle dure généralement trois semaines.

L'éclipse de lune de mercredi soir a provoqué dans toute la ville des manifestations extraordinaires. Les habitants qui ne sont pas au courant des phénomènes cosmographiques les interprètent comme le faisaient les anciens : signe défavorable, présage fâcheux.

Les Ethiopiens voient surtout dans les éclipses un présage de sang. Mercredi, ils ont cru voir plus particulièrement le silhouettage du lion de Juda éthiopien, dressé furieux, griffes sorties. Or, lorsque la situation est favorable ou tranquille, le lion de Juda doit être serelin dans sa force magnanime.

Plusieurs groupes de gens du peuple ont parcouru les rues en oriant et en chantant et se sont rendus au palais impérial où la foule priait.

Les Ethiopiens utilisent-ils des balles dum-dum ?

Rome, 9 janvier. — Le correspondant du « Giornale d'Italia » en Somalie, affirme qu'avant visité l'ambassade on ont été transportés les blessés des combats de Dolo les 1^{er} et 2^e janvier, il a constaté que les blessures de ceux-ci étaient dues à des balles dum-dum.

On dément à Rome le bombardement d'une ambulance égyptienne et l'emploi des gaz

Rome, 9 janvier. — On dément dans les milieux autorisés, que les troupes italiennes aient employé les gaz de combat en Afrique orientale, de même qu'on nie que l'aviation italienne ait bombardé une ambulance égyptienne à Daggas-Bour.

EN ITALIE

Les déplacements de la flotte française

Rome, 9 janvier. — On considère dans les milieux officiels italiens que les prochains déplacements de la flotte

La bénédiction de la chapelle du nouvel hôpital Beaujon à Giehy

Paris, 9 janvier. — Jeudi après-midi, à 16 heures, le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a béni la chapelle du nouvel hôpital Beaujon, à Clichy. Il a été reçu par M^{me} le docteur Mourier, directeur général de l'Assistance publique; Marcelin Brunot, directeur de l'hôpital; et l'abbé Le Garrec, summière.

Le cardinal Verdier a prononcé une brève allocution, puis a procédé à la bénédiction du monument, en présence de plusieurs représentants du corps médical et du personnel hospitalier.

Le mauvais temps

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le Rhône en baisse

Lyon, 9 janvier. — Le Rhône continue de baisser, mais lentement.

Facilité par un temps splendide, le mouvement de baisse de la Saône continuait depuis mardi, quand la pluie a fait de nouveau son apparition. Elle continue à tomber sur tout le bassin. Tout pronostic devient donc inutile. Le niveau de la Saône se tient aux environs de 5 m, alors que le maximum avait été de 6 m. 05.

LES POURSUITES contre le commandant Frogé

Lyon, 9 janvier. — Le commandant Christian Frogé a donné, par toute la France, des conférences pour démontrer l'innocence de son frère Georges, lieutenant militaire à Belfort, condamné à cinq ans de prison pour espionnage, le 19 novembre 1934.

Salle Béal, puis le 10 décembre suivant au Palais d'hiver, à Lyon, il a prononcé contre MM. Dieudonné, président du tribunal de Belfort; Corder, juge d'instruction; les commissaires de la Sûreté générale Ducloux et Mondanel et l'ancien ministre des Pensions, M. Miellet, des paroles qui lui valurent d'être poursuivi pour outrages à des magistrats.

Le juge d'instruction, M. Faure-Pinguely, rendit le 18 janvier 1935, une ordonnance de non-lieu en ce qui concerne MM. Miellet et Mondanel, et renvoya Christian Frogé devant le Tribunal correctionnel pour ses attaques contre MM. Dieudonné, Corder et Ducloux.

M^c Claps, défenseur du fond du procès, son défenseur, M^c Claps, demanda à l'issue de la 2^e séance suivant le renvoi devant la Cour d'assises, car les magistrats précités n'avaient pas été attaqués dans leur vie privée, mais à l'occasion de leurs fonctions.

Le Tribunal ordonna un supplément d'information et l'affaire revint le 5 juin 1935. M^c Claps souleva l'incompétence du tribunal. Comme on ne lui donnait pas raison, il fit appel. Mais un nouveau décret-obligé de porter l'appel sur la compétence devant la Cour en même temps que l'appel sur le fond du procès. L'affaire revient donc tout entière devant le Tribunal correctionnel.

A l'audience de jeudi, que présidait M. Lachat, l'inculpé a reconnu avoir tenu les propos qui lui sont reprochés, mais a déclaré de nouveau ne pas avoir voulu outrager ces magistrats. Il a expliqué alors la douleur de la famille devant la terrible accusation portée contre son frère, accusation, a-t-il dit, à la base de laquelle se trouve une véritable machination.

Le substitut Augier a soutenu la thèse de l'accusation : « Je requiers contre l'inculpé, a-t-il dit, une peine de prison, car j'estime que la dignité de la justice a souffert des propos tenus par lui. »

M^c Claps, défenseur du commandant Frogé, a plaidé avec éloquence l'acquiescement de l'inculpé, car son client, a-t-il déclaré, n'a jamais eu l'intention d'outrager les magistrats. D'autre part, a-t-il affirmé, certains propos violents qu'on lui reproche, étaient destinés non pas aux magistrats de Belfort, mais à l'espion Krauss et au nommé Wessmann et dans ces conditions, le Tribunal, pour des raisons juridiques, doit l'acquiescer.

Le jugement sera rendu à huitaine.

Des chasseurs imprudents étaient tombés dans la Dordogne

Cahors, 9 janvier. — Quatre habitants de Tauriac, qui traversaient la Dordogne, au retour d'une partie de chasse, ont été entraînés par les courants et leur barque a chaviré. Ils ont réussi à s'accrocher à des arbrisseaux, mais auraient fatalement péri si de courageux sauveteurs, attirés par leurs cris, ne s'étaient portés à leur secours.

La base ville de Quimperlé est inondée

Quimperlé, 9 janvier. — L'Elle et l'Isolo sont devenus de véritables torrents depuis plusieurs jours. Les caves et jardins de la base ville sont inondés. Jeudi matin, on mesurait un mètre d'eau sur les quais. Les rés-de-chasseuses des immeubles riverains ont dû être évacués.

La pluie continue à tomber et le vent soufflé en tempête.

Les dégâts sont importants et l'on craint que la situation ne s'aggrave.

La dérive de la Loire continue

Nantes, 9 janvier. — La dérive de la Loire, commencée mercredi, a continué jeudi. Les prévisions restent optimistes, bien que la pluie continue de tomber.

En Angleterre, la Tamise est en crue

Londres, 9 janvier. — En raison du mauvais temps persistant, le débit de la Tamise à Teddington était, jeudi matin, en augmentation de 4.500 millions de litres sur la journée d'hier. On prévoit une continuation de la crue.

PARIS-MADAGASCAR



M^c MAURICE FINAT, la veuve du regretté pilote, se prépare activement en vue du raid Paris-Madagascar, qu'elle doit tenter prochainement avec le mécanicien Raynaud.

Les émissions radiophoniques des quatre théâtres subventionnés

Paris, 9 janvier. — M. Mandel a réuni, jeudi soir, la presse et les journalistes de la radio, auxquels, après avoir rappelé qu'il venait de passer des contrats avec l'Opéra, la Comédie-Française, l'Odéon et l'Opéra-Comique pour la réalisation de ces émissions radiophoniques de ces quatre théâtres subventionnés.

Ces émissions seront données successivement par chacun des postes de provinces et de Paris, de telle manière qu'un sans-filiste possesseur d'un appareil de force moyenne pourra, à sa guise, entendre l'un quelconque des quatre théâtres.

Le retour de Madagascar des aviateurs Genin et Robert

Le Bourget, 9 janvier. — Les aviateurs Genin, chef-pilote de la Compagnie « Air-France » et Robert, qui à bord de leur avion Caudron-Renault ont battu de près de 30 heures leur propre record sur le trajet France-Madagascar, sont arrivés jeudi après-midi, à l'aérodrome du Bourget, venant de Marignane.

Partis le mercredi 18 décembre du Bourget, à 22 h. 38, ils ont accompli les 11.000 kilomètres du parcours en 87 h. 32, ce qui représente une moyenne horaire de 175 kilomètres environ. Cette performance accomplie avec un appareil de tourisme de 180 CV, démontre une nouvelle fois les possibilités de l'aviation économique.

SARRELOUIS VA PERDRE SON NOM FRANÇAIS

Sarrebruck, 9 janvier. — Le 13 janvier 1936, jour anniversaire du plébiscite de la Sarre, le nom français de Sarre-rouis ne servira plus à désigner une ville allemande.

M. Burkel, chef du district du Palatinat de la Sarre, baptisera d'un nom nouveau la vieille forteresse de Vauban, qui portait le nom de Fort-Soleil.

Il est impossible d'obtenir, dans les milieux officiels, des précisions sur le nom qui sera donné à la ville. M. Burkel seul, dit-on, le sait et sa prochaine proclamation constituera un hommage au Führer.

Sarre-rouis, fondé en 1681 par Louis XIV, resta français jusqu'aux traités de 1815 qui l'attribuèrent à la Prusse. Pendant la Révolution française, la ville porta le nom de « Sarrelibre ». Elle était la patrie du maréchal Ney, le brave des braves, qui y naquit le 10 janvier 1769.

Sarre-rouis, qui s'appellera peut-être Hitlerstadt, compte 32.000 habitants.

Des étudiants ont empêché M. Gaston Jéze de faire son cours et la Faculté de droit est fermée

Paris, 9 janvier. — Le professeur Gaston Jéze, arrivé jeudi matin à la Faculté de droit à 10 h. 35, a dû en repartir à 11 h. 10, sans avoir pu faire son cours, des cris divers ayant été poussés par les étudiants, cris qui ont été perçus de l'extérieur.

On sait que M. Gaston Jéze fut à Genève, le porte-parole officiel du Négus. A la suite de ces incidents, sur la proposition de l'unanimité des membres du Conseil de la Faculté, M. Mario Roustan, ministre de l'Éducation nationale, a pris la décision de fermer la faculté de droit jusqu'à nouvel ordre.

Il a reçu ensuite des délégués des étudiants de la Faculté, qui sont venus lui exposer leur point de vue.

Une chèvre avait mangé des billets de banque et une autre un permis de conduire

Tours, 9 janvier. — M. Bourguell, cultivateur à Sèpmes, constatait hier la disparition de son gilet contenant ses économies.

Il découvrit le vêtement disparu dans son écurie, mais les billets de banque et son permis de conduire qu'il contenait n'y étaient plus.

Soupponnant ses deux chèvres de les avoir avalés, il les fit abattre. Dans l'estomac de l'une d'elles, on retrouva le permis de conduire. L'autre avait avalé plusieurs billets de cent francs, qu'on retrouva en bouillie et dont on n'a pu retrouver les numéros.

On découvre une auto et un cadavre dans le canal du Berry

Bourges, 9 janvier. — Jeudi matin, on a découvert qu'Auron, immergé dans le canal du Berry, une camionnette.

Les sapeurs-pompiers et les dragueurs du service des Ponts et Chaussées ont pu retirer de la voiture le cadavre d'un homme qu'on crut être son propriétaire, M. Jules-Léon Borgueil, 50 ans, né à Vienneuil (Indre), et demeurant à 4, rue Broca, à Paris.

On ignore dans quelles circonstances la camionnette est tombée dans le canal.

Le mystère de la Belle-Epine

Le petit Maurice Levy déclare que son frère Serge a été tué et enterré dans un champ par Coussentien

Paris, 9 janvier. — L'enquête, menée par la gendarmerie sur la mort restée mystérieuse de l'enfant dont le cadavre a été trouvé à la Belle-Epine, près de Choisy-le-Roi, se poursuit toujours très activement.

Une automobile de la gendarmerie des Minimes s'est rendue jeudi matin, à Massangis, afin d'y prendre Jules Lévy et son fils Henri, puis à Chablis pour y chercher le second fils de Lévy, Maurice.

Le capitaine Dorin, commandant la légion de Soeaux, et le commissaire divisionnaire Guillaume, de la justice judiciaire, assistés de l'inspecteur principal adjoint Moreux, ont procédé à l'interrogatoire de Jules Lévy et de ses deux enfants.

Jules Lévy n'a pu que répéter ce qu'il avait dit aux gendarmes de l'Isle-sur-Serein.

Quant au petit Maurice, il a déclaré qu'au mois de mars dernier, son frère Serge avait été battu, devant lui, à coups de barre de fer par Coussentien, dit Coussent, puis placé dans un sac et enterré dans un champ. Or il n'a pu préciser l'endroit.

Après cet interrogatoire, Jules Lévy a été remis en liberté.

Le rappel du bonheur

On vient de présenter, en toute intimité, devant la famille royale, à la Cour de Stockholm, un film qui a causé une vive émotion chez les spectateurs privilégiés qui l'ont vu.

Ce film avait été tourné au cours d'un pique-nique pendant le séjour de la reine Astrid et du roi Léopold chez leur oncle, le roi Gustave V, au château de Sollden, résidence d'été de la famille royale de Suède. Le roi Astrid y riait dans tout l'éclat du bonheur.

Quelques jours après, c'était la catastrophe où la reine devait trouver la mort en Suède.

Fer magnétique

Une singulière anomalie de magnétisme terrestre vient d'être constatée en Russie, aux environs d'Arkhangelsk.

Il existe un point, sur une route nouvellement construite, où toutes les magnétos des moteurs d'automobiles cessent mystérieusement de fonctionner. On a la plus grande peine du monde à remettre la voiture en marche.

On pense qu'un important gisement de fer magnétique se trouve dans le sous-sol. Des géologues vont aller étudier ce phénomène.

Changement de carrière

Voici un fait qui ne s'est pas produit souvent. Leockey anglais Williams, qui comptait en 1933, parmi les meilleurs cavaliers d'obstacles de Grande-Bretagne, a, cette année-là, une chute assez grave.

Tomme par une étrange coïncidence, il se trouve au lit pendant plusieurs semaines, il s'enrêta à la fois de la médecine et de son infirmité.

Rebâti, Williams ne réapparut pas sur le terrain de sa carrière à l'Etat-Unis, où il s'inscrit à la Faculté de médecine d'Irédianapolis.

Il est revenu, ces jours-ci, à Londres et s'est marié sous un pseudonyme. Dans peu de temps, il sera médecin.

L'anniversaire

L'un de nos plus populaires chansonniers célèbre son anniversaire dans les prochains jours de janvier.

Comme sous prétexte de penser à son prochain spectacle, il se laissait aller à somnolier dans son fauteuil, son plus jeune fils vint s'appuyer, calmement contre lui.

Papa, tu ne voudrais pas me donner quarante sous ?

Il s'exécuta en souriant.

Cinq minutes plus tard, sa fillette de quatre ans prit à son tour le mot de son père.

Mon petit papa, dix francs feraient si bien mon affaire.

Tu veux encore aller patiner, je parie ? grogna le chansonnier en tendant la pièce demandée.

Un moment plus tard, ce fut le tour de la fille aînée.

Papa, excuse-moi de te déranger, pourrais-je me prêter cinquante francs, je suis complètement à sec.

Frélic, préte-le ! Je connais cela. Enfin, les voilà tous de même.

Mais lorsque sa femme vint, d'un ton désolé, lui demander à son tour.

Mon ami, aurais-tu cent francs sur toi ? J'ai un achat urgent à faire tantôt.

L'excellent humoriste perdit patience.

Ah ça ! mes enfants, est-ce que vous avez encore mille francs ? Qu'est-ce qui vous prend tous, aujourd'hui ?

Et madame de répondre en souriant : — Mais, mon bon ami, tu oublies que c'est demain ton anniversaire.

La mère et la sœur de M^{me} Lindbergh sont arrivées en Angleterre

Londres, 9 janvier. — La mère et la sœur de Mme Lindbergh, Mme Morrow et Mlle Anne Morrow, sont arrivées, jeudi après-midi, à Southampton, à bord du paquebot « Bremen », venant de New-York.

Les assureurs de l'Atlantique ayant perdu leur procès un nouveau paquebot sera mis en chantier sans tarder

L'arrêt de la Cour de cassation condamnant les assureurs du paquebot l'« Atlantique » à verser aux armateurs cent soixante-dix millions d'indemnité, permet de mettre en chantier le second navire prévu par la convention concernant l'exploitation des services maritimes postaux et d'intérêt général entre la France, le Brésil et La Plata, votée par le Parlement en 1928.

Donc, on va élever bientôt la quille du nouveau paquebot sur les tins du chantier. Les plans sont prêts. Moins luxueux que son prédécesseur, il n'en sera pas moins le plus grand, le mieux installé et le plus rapide des « racers » de l'Atlantique-Sud.

Un monument aux explorateurs polaires

Oslø, 9 janvier. — Un Comité vient d'adopter le projet de monument international qui sera érigé à Bergen pour commémorer les explorateurs polaires de toutes nationalités.

Sur un vaste socle entouré de bronzes représentant des rennes et des chiens des régions polaires, seront placées les statues de tous les grands explorateurs. Elles entoureront les précurseurs des recherches polaires, qui seront sculptés dans un énorme bloc figurant un banquise dont elles ressortiront en relief, comme si elles étaient prises dans la glace même.

Une mission d'études est perdue dans les montagnes du Hingam

Tokio, 9 janvier. — On mande de Hanking à l'Agence Domé, que des avions et des automobiles participent à la recherche d'une mission d'études composée de vingt-cinq Japonais perdus dans les montagnes du Hingam. Il s'agit de sept étudiants de l'Université impériale de Kyoto, qui accompagnés de dix-huit guides, avaient quitté Hanking le 4 janvier pour explorer la région montagneuse de Hingam.

D'autre part, on est également sans nouvelles de huit étudiants japonais de Kyoto, qui se seraient égarés dans la Sakhaline du Sud, où ils étaient allés faire du ski.

LES DERNIERS JOURS D'HAUPTMANN

Le Pape a désigné Mgr Tisserant, professeur de la Bibliothèque vaticane, et Mgr Fontana, chanoine de Saint-Pierre, pour accompagner, en qualité de prélat assistants, le cardinal Verdier, légat pontifical, à Dakar.

ECOS Dernière Heure

A la Conférence navale

Londres, 9 janvier. — Au cours d'un échange de vues qu'ils ont eu jeudi avec la délégation anglaise à la Conférence navale, les délégués japonais ont clairement fait entendre qu'ils ne sauraient poursuivre la discussion des projets de communication des programmes annuels, si le problème du plafond commun, réclamé par eux, n'était préalablement réglé. Les Anglais, tout en maintenant leur opposition à l'idée de parité de fait avec le Japon, ont accepté pour leur part de revenir au débat sur le plafond commun. Mais ils ont demandé à consulter les autres délégués dont l'acceptation était indispensable à ce changement de procédure.

La réunion qui devait avoir lieu demain a été reportée à lundi.

Le Pape reçoit 180 élèves du Séminaire français

Cité du Vatican, 9 janvier. — Le Pape a reçu les élèves du Séminaire français, au nombre de 180 qui avaient à leur tête, le R. P. Jean-Baptiste Frey et le corps professoral.

Il a exprimé sa satisfaction pour l'attention manifestée par les élèves d'étudier l'encyclopédie sur les sacerdoles catholiques, puis il a attiré l'attention de son auditoire sur la collaboration entre le clergé et l'activité catholique, en mettant en relief les fruits bienfaisants que celle-ci peut procurer à la société.

Il a ajouté que chaque fois qu'il avait l'occasion de voir des évêques français, il les recommandait d'envoyer des élèves à son centre d'instruction, d'éducation et de formation religieuse aussi excellent que le Séminaire français, et avant de donner la bénédiction apostolique à toutes les personnes présentes, il a encouragé les élèves à persévérer dans la voie qu'ils ont choisie, pour faire de leur Séminaire une maison de silence, du recueillement, du travail et de la prière.

Un Polonais, pour une cause futile, tue quatre personnes

Varsovie, 9 janvier. — Dans le village de Buda, près de Bialystock, le paysan Alois Zerkow a été pris de querelle avec son frère, à propos d'un appel de T.S.F. Il l'a tué à coups de revolver, après quoi, pris de fureur, il a parcouru le village pour satisfaire toutes ses rancunes personnelles.

Succesivement, il a abattu les deux frères Winnicki, avec qui il avait eu des différends. Dans un village voisin, il a blessé mortellement un autre de ses ennemis et s'est ensuite réfugié dans un bois.

Un détachement de policiers, disposant de boucliers et de caques, a été envoyé à sa poursuite. Le meurtrier, abrité dans une maison de forêts, a encore blessé grièvement son deuxième frère qui participait à la battue policière, ainsi qu'un agent. Il ne s'est rendu qu'après avoir épuisé ses munitions.

Le taux des bons du Trésor

Paris, 9 janvier. — Le « Journal officiel » publie un arrêté du ministre des Finances fixant à 4 %, à compter du 10 janvier 1936, le taux annuel des bons ordinaires du Trésor de plus de trois mois à un an.

Le 17 janvier tirage de la Loterie des Régions libérées

A quelques jours du tirage des séries 1 et 2, on examine de très près le plan de la nouvelle Loterie des Régions libérées, et tout naturellement on rapproche le petit nombre de billets — 125.000 seulement par série — de celui très important des gagnants.

On voit que le nombre de lots est deux fois plus important que pour la précédente émission et l'on se presse dans les banques et débits de tabac pour acheter les derniers billets et les derniers dixièmes.

Les derniers billets et les derniers dixièmes de la Loterie des Régions libérées, seront placés dans les états de tous les grands exploitateurs. Elles entoureront les précurseurs des recherches polaires, qui seront sculptés dans un énorme bloc figurant un banquise dont elles ressortiront en relief, comme si elles étaient prises dans la glace même.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 74,72 sur Bruxelles, 293,15; sur New-York, 0,916; 0,92; sur Cote d'Ivoire, 0,12.

New-York : Sur Paris, 6,62; sur Londres, 4,95; sur Bruxelles, 4,95 1/2; sur Bruxelles, 10,89.

SURÈS — Cuba, prompt livraison, 315; à terme : Sur janvier, 213; mars, 208; mai, 205; juillet, 210; septembre, 212; janvier 1937, 217 — Venise, 14,000 tonnes.

Ravage du Maréchal de New-York

New-York, 9 janvier. — Les mouvements de la cote ont reflété l'incertitude avec des changements aussi bien vers la baisse, que la hausse, après des échanges qui ont porté sur 3.000.000 de titres. L'ouverture a été irrégulière. Après quelque activité au début, le marché a été ensuite plus calme, les mouvements de la cote demeurant étroits et incertains. Les utilités et les industrielles ont faibli à la suite de réalisation, mais les mines, l'outillage agricole et les pétroles ont été bien demandés. L'indétermination a persisté dans le pétrole, sous la pression de nouvelles prises de bénéfices. Les chemins de fer, les mines, l'outillage agricole, le pétrole et les utilités ont été soutenus vers la fin, le marché a été actif, mais irrégulier, jusqu'à la clôture, en particulier sous l'influence de la lourdeur des utilités.

LA TAXE SUR LES DISTRIBUTEURS D'ESSENCE

Le décret du 30 octobre 1935 tendant à réparer la perte de recettes résultant de la suppression du droit proportionnel de patente sur les locaux d'habitation a, par son article 6, institué sur les distributeurs d'essence une taxe dont le tarif annuel est fixé à 100 francs par litre de capacité pour les appareils installés à poste fixe.

25 francs pour tous les autres appareils.

D'autre part, l'arrêté ministériel du 6 décembre 1935, pris en exécution du décret précité, spécifie dans son article 1^{er} que sont détaxés d'un droit de patente d'essence fixe ou mobile, dans les trente jours suivant l'entrée en possession, en faire la déclaration à la recette municipale des Contributions indirectes, dans le délai de la déclaration devra être soumise le 31 janvier 1936 au plus tard.

L'article 2 dudit arrêté ministériel précise enfin que la taxe fixée par l'article 6 du 30 octobre 1935 est exigible pour l'année antérieure à celle qui est l'objet de l'entrée en possession.

Elle est récupérable en une seule fois, à l'expiration de la période de 31 janvier 1936, par le distributeur, qui se fait le débiteur des Contributions indirectes à la déclaration que le ou les appareils, pour lesquels il a été imposé, ne sont plus en sa possession. En cas de cession en vue de leur utilisation, le distributeur devra acquiescer au paiement de la taxe acquiescée par le vendeur.

Les intéressés trouveront auprès du service local des Contributions indirectes tous renseignements complémentaires utiles.

Journal de Roubaix

ABONNEMENTS

Nord et départements limitrophes, 3 mois, 32 fr. 6 mois, 48 fr. 1 an, 78 fr.

France et colonies, 3 mois, 32 fr. 6 mois, 48 fr. 1 an, 78 fr.

Belgique, 3 mois, 32 fr. 6 mois, 48 fr. 1 an, 78 fr.

Compte chèques postaux : Lille 87

DERNIÈRES NOUVELLES SPORTIVES

BASKET-BALL

Paris, 9 janvier. — La Commission Sportive de la F.G.S.P.F. a procédé, jeudi soir, au tirage des quarts de finale de la Coupe Nationale. Les quatre équipes qui se sont qualifiées après les matches éliminatoires, rencontreront, le 2 février, les quarts-finaleistes de la coupe qu'ils ont gagnés lors des matches sur le terrain du premier nommé : Graffenstaden contre Rhône Sportif; J.A. de Charente contre C.S. de Plessac; C.A.J. de Roubaix contre A.P. de St-Hippolyte; E.S. de Belleville contre J.S.P. d'Alay-le-Moulineux.

COTONS

LIVERPOOL, 9 janvier.

Importations : 756; Américain, baisse 3; Brésilien, haut 5; Égyptien, baisse 9.

Terme	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	11,50	11,61	11,90	11,85
Janvier	11,37	11,35	11,59	11,52
Février	11,37	11,35	11,59	11,52
Mars	11,17	10,86	11,13	10,81
Avril	10,97	10,80	10,97	10,70
Mai	10,84	10,47	10,81	10,51
Juin	10,71	10,71	10,71	10,23
Juillet	10,60	10,60	10,60	10,23
Août	10,44	10,44	10,44	10,10
Septembre	10,28	10,28	10,28	9,85
Octobre	10,11	9,76	10,12	9,81
Novembre	9,76	9,76	9,76	9,78
Décembre	9,73	9,73	9,73	9,79

JOURNAL DE ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et départements limitrophes, 3 mois, 32 fr. 6 mois, 48 fr. 1 an, 78 fr.

France et colonies, 3 mois, 32 fr. 6 mois, 48 fr. 1 an, 78 fr.

Belgique, 3 mois, 32 fr. 6 mois, 48 fr. 1 an, 78 fr.

Compte chèques postaux : Lille 87